



PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 23 juin 2020 continue de circuler

Epidémie de dengue : malgré une diminution des cas, le virus continue de circuler

Du 8 au 14 juin, 403 cas ont été confirmés. La tendance globale à la diminution du nombre de cas se confirme depuis quelques semaines. Toutefois, la dispersion des cas est encore très marquée dans l'île, avec 21 communes concernées et le nombre de cas poursuit son augmentation dans l'ouest.

L'hiver austral s'installe. Cette période est favorable à une faible circulation du virus en raison des températures plus fraîches. Aussi, les efforts de tous (autorités sanitaires, communes et intercommunalités, population) ne doivent pas être relâchés pour freiner autant que possible la circulation de la dengue. La Préfecture et l'ARS rappellent à la population les recommandations essentielles à mettre en œuvre : consulter rapidement un médecin en cas de symptômes, se protéger des piqûres de moustiques et continuer à se protéger même malade pour protéger ses proches, et éliminer les gîtes larvaires tout autour de son domicile.

Situation épidémiologique au 23 juin 2020

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Sur les 15 derniers jours, 21 communes de l'île sont concernées par la circulation de la dengue.

L'ouest concentre 44% des cas : un principal regroupement de cas se situe à Saint-Leu, et les cas poursuivent leur augmentation à La Possession, Le Port et Saint-Paul.

Une baisse de cas est observée dans la région sud (39 % de cas) mais avec un foyer de dengue principal à Saint-Pierre.

Dans le nord-est, le nombre de cas augmente à Saint-André, à Saint-Benoit et à Saint-Denis.

Les principaux regroupements de cas (foyers de dengue) :

Région Sud

- **Saint-Louis** (Bel Air, la Chapelle, La Palissade, Plateau Goyaves, Lotissement Declerc, Roches Maigres, Larrey, La Pente Vacoas, la Rivière, La Ferme, Le Verval, Le Ouaki, Le Bois de Nèfles, Les Cocos, Camp du Gol, La Rivière, Cité Cocos, Petit Bon Dieu, Les Canots, Roches Maigres, Les Makes, la Ligne Chevalier, La Pente Nicole, le Gol, Le Ruisseau Terres Rouges, Bel Air, La Ferme)
- **Saint-Pierre** (La Cafrine, La Ravine des Cafres les hauts, Terre Sainte, La Ravine Blanche, Bassin Plat, Condé, Mont Vert, La Vallée, Bois d'Olives, Ravine des Cabris, Sainte Céline, Chemin Stéphane, Concession, Chemin)
- **Les Avirons** (Tévelave, La Croix, Fond Maurice, Bois de Nèfles Cadet, Le Ruisseau, La Croix)
- **L'Etang Salé** (Les Canots, La Ravine Sheunon, Pied des Roches, Bois de Nèfles Cadet, La Ravine Sèche les bas, La Roche des Oiseaux, Domaine Roche Carangue)
- **L'Entre-Deux** (La Mare, Le Bras Long)
- **Le Tampon** (La Plaine des Cafres, Le Dix-Neuvième, Trois Mares les hauts, Le Bras de Pontho, La Chatoire, Sarda Garriga, les 400, Le Bras Creux, Le Vingt-Troisième)
- **Saint-Joseph** (Manapany les bains, Centre-ville, Bois Noirs, Langevin, Le Plateau, Vincenzo)

Depuis le début de l'année

- **Plus de 14 900 cas** autochtones confirmés
- **567 hospitalisations**
- **1 598 passages aux urgences**
- **13 décès** (dont 6 directement liés à la dengue)

- **Cilaos** (Le Bras de L'Etang)
- **La Petite Ile** (La Ravine du Pont, Anse les bas, Centre-ville)

Région Ouest

- **Saint-Paul** (Le Barrage, Chemin Commune, Lotissement Belle-vue, La Saline, Carosse, Saint-Gilles, Grand fond, Plateau Caillou, Fleurimont, la Baie, La Poudrière, La Grande Fontaine, le Ruisseau, Centre-ville, Bouillon, l'Etang, Cambaie, La Plaine, Bois de Nèfles, Le Guillaume, Le Bernica, Grand fond, l'Ermitage, La Saline)
- **La Possession** (Pichette, Moulin Joli, St Laurent, Sainte-Thérèse, Le Centre-Ville, le Camp Magloire, Le Vingt-Septième)
- **Saint-Leu** (Entre-Deux, Piton Saint-Leu, Le Butor, Bois de Nèfles Piton, le Portail, Maduran, Le Plate, Quatre Robinets, Cité Pêcheurs, Chemin Diale, Centre-ville, La fontaine, Les Camélias, Saint-Christohe, Les Colimaçons Stella, la Pointe des Chateaux, L'Etang, Grand Fond, Pointe des Châteaux)
- **Trois Bassins** (Le Centre-Ville)
- **Le Port** (Le Verger, Cté RN 4, Cœur saignant, Cité 20 Décembre, Parc Boisé, Mondon, Usine EDF, Cotur, Rivière des Galets)

Région Nord

- **Sainte-Marie** (La Grande Montée, Beaumont, Desbassyns, La Confiance les bas, La Rivière des Pluies)
- **Saint-Denis** (La Bretagne, Domenjo, la Source, Sainte Clotilde, Moufia, la Montagne, Chaudron, La Petite Ile, llet la source)
- **Sainte-Suzanne** (Bras Pistolet, Espérance, Sainte-Vivienne, Camp des Evis, Délices, Quartier Français, La Marine, Les Cascades)

Région Est

- **Saint-André** (La Cressonnière, Centre-ville, Milles Roches, La Rivière du Mât les bas, La Ravine Creuse, Mon Repos, Champ Borne, L'Etang)
- **Bras-Panon** (La Rivière du Mât, Libéria)
- **Saint-Benoît** (Beauvallon, Chemin Ceinture, Centre-Ville, Bourbier les hauts, Bras Canot, Bras Fusil, Saint-Anne, Beaufonds, La Confiance, Pont Payet, Petit Saint-Pierre)
- **Sainte-Rose** (Le Petit Brûlé, La Ravine Glissante, Bonne Espérance)

Afin de freiner l'épidémie, les équipes de lutte anti-vectorielle de l'ARS et du SDIS poursuivent les opérations de démoustication jour et nuit. Les mesures barrières contre la diffusion du Covid sont toujours appliquées. Ces traitements contre la prolifération de moustiques sont indispensables pour lutter contre la dengue et doivent être accompagnés par les gestes de prévention mis en oeuvre par les Réunionnais.

Recommandations pour lutter contre la dengue

- **Se protéger des piqûres de moustique** (répulsifs, moustiquaires, vêtements longs, diffuseurs), **et continuer à se protéger même malade** pour ne pas contaminer son entourage
- **Vider tout ce qui peut contenir de l'eau à son domicile (gîtes larvaires)** : soucoupes et petits objets, vérification de l'écoulement des gouttières, respect des jours d'enlèvement des déchets...
- **Consulter un médecin en cas d'apparition des symptômes** : fièvre éventuellement associée à des maux de tête, douleurs musculaires/articulaires, nausées, vomissements ou fatigue.



Appelez votre médecin avant de vous rendre à son cabinet médical : il décidera avec vous de la meilleure prise en charge (consultation au cabinet ou à distance) et vous orientera vers un laboratoire d'analyses médicales pour confirmation du diagnostic de la dengue.

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 02 62 40 77 77

Mél : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter et Facebook @Prefet974